



Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2024

1. Intervention de M. Bauruel concernant l'installation de la fibre :

Présentation du déploiement de la Fibre optique sur le département des Deux-Sèvres. Les travaux devraient avoir lieu en 2025 pour la commune de Saint Laurs.

Il est conseillé de faire les démarches d'installation gratuitement de la fibre à son domicile auprès de son fournisseur téléphonique, ou la concurrence, quand les travaux d'installation sur la commune commenceront.

2. Zone d'accélération des énergies renouvelable :

La commune doit définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. L'objectif est d'attirer l'implantation des projets sur les emplacements que les collectivités auront jugé les plus opportuns dans leur projet de territoire. Afin de définir ces zones, nous invitons la population à se prononcer sur l'implantation de ces zones d'accélération des énergies renouvelables sur la commune de Saint Laurs. Un cahier sera mis à disposition à la mairie aux jours et heures d'ouvertures afin d'y recueillir l'opinion publique qui sera ensuite présentée au prochain conseil. Vous y trouverez également une fiche explicative des « zones d'accélération ». Vous avez jusqu'au 12 février 2024 pour vous présenter à la mairie.

3. Dispositif argent de poche :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le dispositif « Argent de poche » pour les jeunes de 16 à 17 ans sur la commune et fixe à 50 le nombre de demi-journées par candidat pour l'année 2024.

Les demi-journées seront dispensées durant les vacances d'avril ou les vacances d'été. Les candidatures devront être déposées en mairie avant le 31 mars 2024.

4. Questions diverses

- **Date des élections européennes** : 9 juin.
- **SEOLIS** : Bilan électrique de l'éclairage public :
 - Un état des lieux des contrats de la commune a été fait : suite à la réduction de l'éclairage, la consommation a diminué de 31 %, cependant, en raison de l'inflation la facture totale de l'électricité a malgré tout augmenté de 1,07%
 - Eclairage du stade : état des lieux : financement subventionné jusqu'à 70% sur l'investissement de nouvelles lumières.
 - Devis sur l'éclairage de la route de la Bruyère.
 - Passer l'éclairage public en LED.
- **Demande de devis pour une tondeuse.**
- Lors de la cérémonie des vœux du maire, les **passesports citoyens** ont été distribués aux élèves du CP au CM2 + 6^{ème}. Pour les élèves absents, la distribution s'effectuera jeudi 18 janvier en classe. Nous invitons les 6^{ème} à se présenter à la mairie afin de récupérer le leur s'ils le souhaitent.
- **Mise aux normes des bâtiments** : une vérification des installations va être refaite en février
- **Point voirie** : point sur les travaux de voirie à envisager.
- **Projet 1 naissance = 1 arbre** : date fixée au 8 mars. Les invitations seront transmises prochainement aux familles.
- En accord avec l'école, une **collecte de crayons** sera proposée à la mairie au bénéfice d'une association.
- **Présentation de la réunion MEDADOM** : proposition de télémédecine sur la commune.
- **Prochain conseil** le 13 février 2024.